

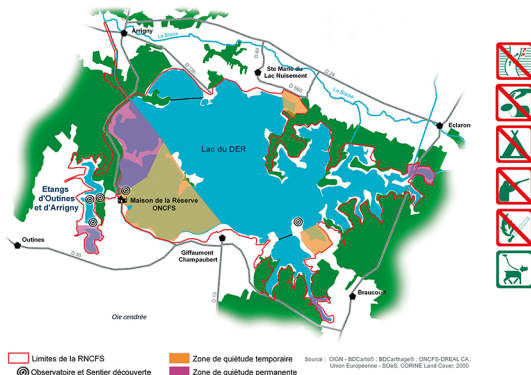
Montier

LE FESTIVAL PAR NATURE

3ème week-end de novembre

Lieu d'expositions, de rencontres et d'échanges pour les photographes amateurs et les professionnels comme pour les amoureux de la photo et de la nature, le **Festival international de la Photo Animalière et de Nature de Montier-en-Der** témoigne d'un lien étroit avec l'environnement et le développement durable. L'AFPAN « l'Or Vert » affirme ses convictions de protection de l'environnement et d'éducation à l'environnement.

Festival éco-responsable avec le soutien de la Région Champagne-Ardenne.



La Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage du lac du Der et des étangs d'Outines et d'Arrigny :

Un espace protégé de 5664 ha pour l'accueil et la préservation des populations d'oiseaux.

Le site du lac du Der est un espace naturel remarquable qui fait l'objet de statuts de protections : Réserve nationale de chasse et de faune sauvage (RNCFS), site Natura 2000, et zone Ramsar (statut relatif aux zones humides ayant une importance internationale).

Constituée par le Lac du Der et les étangs d'Outines et d'Arrigny, la RNCFS a été créée pour protéger les importantes populations d'oiseaux présentes et concilier cette préservation avec le développement d'activités de loisirs.

Trois observatoires sur les étangs et deux sur le lac sont accessibles au public, un sentier de découverte permet de découvrir les environs. Plusieurs kilomètres de route sur digue procurent une bonne visibilité sur le lac.

Afin de conserver toute la quiétude nécessaire au repos et à l'alimentation des oiseaux, les visiteurs doivent respecter la réglementation en vigueur.

Il est strictement interdit de sortir des chemins balisés. Les chiens doivent être tenus en laisse sur le lac du Der et sont interdits sur les étangs d'Outines et d'Arrigny. Tout acte de chasse y est interdit, ainsi que le camping en dehors des zones spécialisées ou les feux au sol. Une signalétique est mise en place, matérialisant les zones interdites d'accès et notamment **l'ensemble de la cuvette formée par le lac**. Il est important de respecter strictement ces interdictions sous peine d'encourir une contravention. Pour toute information concernant cette réglementation, s'adresser au stand de l'ONCFS sur le festival ou à la Maison de la Réserve, sur le site de Chantecoq • resder@oncfs.gouv.fr • Tél.: 03 26 73 82 68.

